

CHEF/CHEFFE DE PROJET

ACTION CŒUR DE VILLE

SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Attaché territorial
Référence :	004230200957249
Date de dépôt de l'offre :	21/03/2023
Type d'emploi :	Contrat de projet (12 mois renouvelables)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	1^{er} septembre 2023
Date limite de candidature :	29 mai 2023
Service d'affectation :	Pôle aménagement et développement territorial – Service aménagement de l'espace

LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Hte-Provence
Lieu de travail :	04000 DIGNE LES BAINS

DETAILS DE L'OFFRE

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Attaché territorial
Famille de métier :	Aménagement de l'espace
Métier(s) :	Autre
Descriptif de l'emploi :	

Provence Alpes Agglomeration recherche 1 Chef/Cheffe de Projet pour l'animation de la suite du programme Action Cœur de Ville qui va se dérouler sur la période 2023/2026. Le programme concerne le cœur de ville de Digne-les-Bains, ville centre de l'agglomération, labellisée action cœur de ville en 2018.

Le chef ou la cheffe de projet devra assurer la cohérence de la mise en œuvre de la stratégie de revitalisation définie par la Ville, l'agglomération et ses partenaires. Il ou elle devra mener le pilotage opérationnel du dispositif Action Cœur de Ville et sera chargé.e de la coordination du programme en lien avec les partenaires et maitres d'ouvrages des opérations qui seront inscrites dans le plan d'actions. Il ou elle devra participer et tenir compte des orientations et de la stratégie déclinée dans le contrat de ville (le centre-ville étant en périphérie quartier politique de la ville). Il ou elle travaillera en étroite collaboration avec le responsable en charge de la politique de la Ville.

Intégré.e au service aménagement de l'espace de l'Agglomeration, ses missions porteront sur :

- La rédaction, le suivi et l'amendement de la convention action cœur de ville 2023/2026
- L'animation de la gouvernance, la préparation des comités techniques et de pilotage (comité de projet, comité technique, groupes de travail thématiques)
- Le suivi administratif (organisation, rédaction de compte rendu..)
- La recherche des financements
- Le suivi financier et technique du programme d'actions, et la préparation des arbitrages
- L'évaluation du programme d'actions
- La contribution à la mise en réseau nationale et locale (participer aux rencontres et échanges, contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques)
- La relation avec les partenaires économiques (CCI, CMA, Banque des territoires, plateforme initiatives...)
- La relation avec les services de l'Etat de la Région et du Département et avec l'ensemble des partenaires du programmes tel qu'Action Logement.

Il ou elle travaillera en étroite collaboration avec les services techniques et urbanisme de la ville, et les services de la communauté d'agglomération (services techniques, service développement économique et la chargée de mission mobilité). Il ou elle aura une vision globale et transversale de l'ensemble des actions en cours et à venir et des stratégies et plan d'action permettant de conforter le dynamisme du centre-ville. Ces actions relèvent à la fois du champ de l'habitat (Périmètres RHI-THIRORI ...), de l'aménagement d'espaces publics, de la rénovation d'équipements structurants ou bien encore du commerce et de la mobilité. Il ou elle aura un rôle fort sur l'accompagnement de la dynamique commerciale du centre-ville, le suivi et la mise à jour des indicateurs de développement. Il ou elle participera aux manifestations locales, régionales, nationales, organisées autour de la thématique Action cœur de ville et assurera une évaluation des actions, un suivi des flux d'attractivité.

Profil demandé :

Diplôme et expérience requis :

Formation supérieure Bac +5 en aménagement, développement des territoires, urbanisme...

Expérience dans le suivi de projets transversaux (habitat, action économique).

Connaissances et expériences en urbanisme et en aménagement urbain (procédures opérationnelles), en développement économique, commercial et en développement social urbain.

Capacité à coordonner, manager un projet et animer des équipes pluridisciplinaires et aptitude au travail en équipe.

Autonomie, sens du relationnel, capacité d'animation, prise d'initiatives, sont des qualités indispensables.

Permis B

Conditions d'emploi :

Affectation principale rue François Cuzin à Digne-les-Bains avec déplacements fréquents sur le territoire de l'agglomération.

Rémunération nette mensuelle, selon expérience : de 1 841 € à 2080 €.

A l'issue de 3 mois d'ancienneté :

-tickets restaurant d'une valeur faciale de 8 € (participation employeur à hauteur de 60%) ;

-participation employeur à votre contrat prévoyance (garantie maintien de salaire) labellisé, dans la limite de 15€ mensuels.

Contact et informations complémentaires : CV et lettre de motivation à transmettre au service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : recrutement@provencealpesagglo.fr

Téléphone : 04 92 32 05 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.